Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

Marchés Publics

Quotidien

Quotidien N° 2216-2217 du vend. 29 déc. 2017 au lun. 1er janv. 2018 — 200F CFA

Sommaire

* **Résultats de dépouillements :** . . . . . **P. 3 à 15**

- Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées . . . . . P. 3 à 8

- Résultats provisoires des régions . . . . . P. 9 à 15

* **Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** . . . . . **P. 16 à 30**

- Marchés de fournitures et services courants . . . . . P. 16 & 17

- Marchés de prestations intellectuelles . . . . . P. 18 à 30

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgmp.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Abraham KY, Ph.D

Directeur de la rédaction
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : fogoda2000@yahoo.fr

Conception graphique
et mise en page
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Aminata NAPON/NEBIE
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO

Impression
Industrie Arts Graphiques
01 B.P. 3202 Ouagadougou 01
Tél. : 25 37 27 79 - Fax. : 25 37 27 75
Email : nassa@fasonet.bf

Abonnement / Distribution
SODIPRESSE
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

ISSN 0796 - 5923

LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHES PUBLICS

OUAGADOUGOU	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
BOBO DIOULASSO	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Téfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougousso	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
KOUDOUGOU	
Coram	: 50 44 11 48
OUAHIGOUYA	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
BANFORA	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
DEDOUGOU	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
FADA N'GOURMA	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
KAYA	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
TENKODOGO	
CIKA ..	: 40 71 03 17
TOUGAN	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
DORI	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics dans votre localité : contactez SODIPRESSE au
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgmp.gov.bf

RESULTATS PROVISOIRES
DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

SYNTHESE RECTIFICATIVE DES RESULTATS suivant décision de résiliation N° 2017-280/MAAH/SG/DAF du 18 octobre 2017 et autorisation n°2017-03270/MINEFID/SG/DG-CMEF du 26 décembre 2017.

Appel d'Offres Ouvert Accéléré : N°2016-048F/MAAH/SG/DMP du 22/08/2016 pour l'acquisition d'engrais chimiques au profit du MAAH.
Financement : Budget-Etat –Exercice 2017. Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°1869 du 31/08/2016
Date de dépouillement : 15/09/2016. Nombre de soumissionnaires : Six (06). Nombre de lots : Trois (03)

N° PLI	Soumissionnaires	Lot	Montant lu FCFA	Montant corrige FCFA	Observations
01	Groupement **BIODIS**/COGEA INTERNATIONAL	3	HTVA Mini : 398 000 000 Maxi : 675 705 000 TTC Mini : 398 000 000 Maxi : 675 705 000	HTVA Mini : 398 000 000 Maxi : 675 705 000 TTC Mini : 398 000 000 Maxi : 675 705 000	**Conforme** (sans objet : déjà exécuté)
02	**CIPAM SA**	2	HTVA Mini : 971 700 000 Maxi : 1 782 314 000 TTC Mini : 1 000 851 000 Maxi : 1 835 783 420	HTVA Mini : 971 700 000 Maxi : 1 782 314 000 TTC Mini : 1 000 851 000 Maxi : 1 835 783 420	**Non Conforme** **NPK :** Le taux d'humidité maximale, la forme et la dimension, la dureté moyenne des granulés, le taux de bris ne sont pas précisés. Emballage : prescriptions techniques des sacs non précisées **Urée :** La forme, la dureté, le taux de bris ne sont pas précisés. Emballage : prescriptions techniques du Sacs non précisées **DAP :** Taux d'humidité maximal, la dureté moyenne des granulés, l'oxyde de potassium (K_2O) ne sont pas précisés. Pas de précision au niveau de l'emballage.
		3	HTVA Mini : 400 600 000 Maxi : 679 174 000 TTC Mini : 412 618 000 Maxi : 699 549 220	HTVA Mini : 400 600 000 Maxi : 679 174 000 TTC Mini : 412 618 000 Maxi : 699 549 220	
03	**AFRICAN ENTREPRISE Sarl**	1	TTC Mini : 774 750 000 Maxi : 1 357 640 000	TTC Mini : 774 750 000 Maxi : 1 357 640 000	**Non conforme** Aucune information sur la période d'exécution du marché similaire fourni
		3	TTC Mini : 440 750 000 Maxi : 748 667 500	TTC Mini : 440 750 000 Maxi : 748 667 500	
04	**ICS**	1	HTVA Mini : 710 500 000 Maxi : 1 245 055 000 TTC Mini : 710 500 000 Maxi : 1 245 55 000	HTVA Mini : 710 500 000 Maxi : 1 245 055 000 TTC Mini : 710 500 000 Maxi : 1 245 55 000	**Conforme** pour les lots 1 et 2 (contrat résilié)
		2	HTVA Mini : 994 000 000 Maxi : 1 820 920 000 TTC Mini : 994 000 000 Maxi : 1 820 920 000	HTVA Mini : 994 000 000 Maxi : 1 820 920 000 TTC Mini : 994 000 000 Maxi : 1 820 920 000	
		3	HTVA Mini : 401 500 000 Maxi : 682 305 000 TTC Mini : 401 500 000 Maxi : 682 305 000	HTVA Mini : 401 500 000 Maxi : 682 305 000 TTC Mini : 401 500 000 Maxi : 682 305 000	
05	**TROPIC AGRO CHEM**	1	TTC Mini : 720 500 000 Maxi : 1 262 380 000	TTC Mini : 720 500 000 Maxi : 1 262 380 000	**Conforme**
		2	TTC Mini : 1 014 000 000 Maxi : 1 857 380 000	TTC Mini : 1 014 000 000 Maxi : 1 857 380 000	
06	**EGF Sarl**	1	HTVA Mini : 814 200 000 Maxi : 1 426 288 000 TTC Mini : 960 756 000 Maxi : 1 683 019 840	HTVA Mini : 814 200 000 Maxi : 1 426 288 000 TTC Mini : 960 756 000 Maxi : 1 683 019 840	**Non conforme** Aucun marché similaire fourni
		2	HTVA Mini : 1 145 400 000 Maxi : 2 098 224 000 TTC Mini : 1 351 572 000 Maxi : 2 475 904 320	HTVA Mini : 1 145 400 000 Maxi : 2 098 224 000 TTC Mini : 1 351 572 000 Maxi : 2 475 904 320	
		3	HTVA Mini : 462 700 000 Maxi : 786 560 000 TTC Mini : 545 986 000 Maxi : 928 140 800	HTVA Mini : 462 700 000 Maxi : 786 560 000 TTC Mini : 545 986 000 Maxi : 928 140 800	
ATTRIBUTAIRE		**Lot 1 : TROPIC AGRO CHEM** pour un montant minimum de **sept cent vingt millions cinq cent mille (720 500 000) F CFA TTC** et un montant maximum de **un milliard deux cent soixante-deux millions trois cent quatre-vingt mille (1 262 380 000) F CFA TTC** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours** par ordre de commande; **Lot 2 : TROPIC AGRO CHEM** pour un montant minimum de **un milliard quatorze millions (1 014 000 000) F CFA TTC** et pour un montant maximum de **un milliard huit cent cinquante-sept millions trois cent quatre-vingt mille (1 857 380 000) F CFA TTC** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours** par ordre de commande; **Lot 3 : sans objet**		

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

Manifestations d'intérêt BF-PACT-29763-CS-QCBS pour le recrutement d'un consultant pour l'audit des activités de passation des marchés des trois cent cinquante-deux (352) communes du Burkina Faso pour les cinq (05) exercices au profit du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) - FINANCEMENT : DON IDA D224-BF - Date de publication de l'AMI : Quotidien n° 2194 du mercredi 29 novembre 2017 de la Revue des Marchés Publics - Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) lettreN°2017-000116/MATD/SG/DMP du 08 décembre 2017 - Date de dépouillement : 13 décembre 2017

Nombre de bureaux ayant déposé leurs manifestations d'intérêt: 22 - Méthode de Sélection (Qualité et le Coût) : Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016

Critère : Avoir réalisé une expérience dans les audits des activités de passation des marchés d'au moins 30.000 000 F CFA ou une expérience en audit financier et comptable d'un montant supérieur ou égal à 45.000.000 F CFA.

Les expériences en matière d'audit des activités de passation des marchés et d'audit financier et comptable devront être justifiées par les copies de la page de garde et de signature des marchés similaires et les attestations de service fait.

N° Pli	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement	Nom du bureau	Observations
01	(05) missions	1er	YZAS BAKER TILLY 10 BP 1046 Abidjan 10 Tel. (+225) 21 75 70 50 à 54 E-mail : yzas@yzasbti.com	Retenu
02	(05) missions	1er EXO	Groupement SEC DIARRA MALI/SEC DIARRA BURKINA 11 BP 158 CMS Ouagadougou 11 Tel. 226 25 41 70 11 E-mail : burkina@diarrasec.com	Retenu
07	(04) missions	3ème	Cabinet Africain de Gestion Informatique et Comptable (CGIC-Afrique) 01 BP 1731 Ouagadougou 01 Tel. 226 25 43 50 43 E-mail : cgic@fasonet.bf	Retenu
09	(04) missions	3ème exo	GROUPEMENT DEMS ASSOCIATES et CABINET KMC 06 BP 9731 Ouagadougou 06 Tel : (226) 25407635/70369665 E-mail : dembassociates@faso.net	Retenu
19	(03) missions	5ème EXO	Grant Thornton BP 7642-DAKAR Tél : 00221338897070 Egrantthornton@sn.gt.com	Retenu
17	(03) missions	5ème	GROUPEMENT MOIHE AUDIT ET CONSEIL/GMS/E2AC 08 BP 2036 Abidjan 08 Tél : (225) 22423803 E-mail : moiheacgmail.com	Retenu
05	(01) missions	7ème EXO	Cabinet Fiducial Expertise AK 01 BP 4134 Ouagadougou 01 Tel. 226 25 30 85 07/226 25 33 12 04 E-mail : fiducialak@fasonet.bf	Retenu
11	(01) mission	7ème EXO	ACECA International Sarl 01 BP 4318 Ouagadougou01 Tél : 25313744/25332238 E-mail : aceca@fasonet.bf	Retenu
03	00 mission	9ème	GROUPEMENT COFIMA – GT INTER CONSULTING 03BP 4001 Cotonou Bénin Tél : (229) 21380458 cofima@cofimabenin.com	Non retenu
04	00 mission	9ème EXO	COMETE INTERNATIONAL Immeuble COMETE Immobilière Avenue Hédi Karray 1082 Tunis- Mahrajène- Tunisie Tél : (216) 71 707 800 Email :dg@comete.com.tn	Non retenu
06	00 mission	9ème EXO	Cabinet FIDEXCO 01 BP 1513 Ouagadougou 01 Tel. 226 25 34 28 09/226 25 33 16 60/61 E-mail : fidexco@fasonet.bf	Non retenu
08	00 mission	9ème EXO	BIGA SARL 03 BP 7089 Ouagadougou 03 Tel. (+226) 25 33 15 82 / 25 33 07 10 E-mail : bigabf@bigabf.com	Non retenu
10	00 mission	9ème EXO	MOORE STEPHENS 150 Aldersgate Street London EC1A 4AB Tél : +44 (0)2073349191 E-mail : bsg@moorestephens.com	Non retenu
12	00 mission	9ème EXO	Groupement Cabinet ACS et CEC/PKS 11 BP 1906 Ouagadougou 11 Tél : 25310503 E-mail : cacs.bf@fasonet.bf	Non retenu
13	00 mission	9ème EXO	Groupement FIDEXCA Sarl / CFEC-AFRIQUE Sarl 03BP 2925 Cotonou-Benin Tel : +229 94422258 E-mail : fidexcasarl@yahoo.fr	Non retenu
14	00 mission	9ème EXO	BLAC Consulting	Non retenu

			01 BP 7025 Ouagadougou 01 Tel : 73203251 E-mail : blacco@yahoo.fr	
15	00 mission	9ème EXO	PERFORMANCE AFRIQUE Sarl Tel : 70077008/77782231 E-mail : bgeburk@yahoo.fr	Non retenu
16	00 mission	9ème EXO	AFRIQUE ETUDE Burkina Faso (AFET-BF) 01 BP 3614 Ouagadougou 01 Tel : 70077008/78929612 E-mail : afet1@yahoo.fr	Non retenu
18	00 mission	9ème EXO	CABINET D'INGENIERIE FISCAL ET JURIDIQUE, ETUDES ET RECHERCHES (CIFIJUR) 06 BP 10 222 Ouagadougou Tel : 25381313/70228925 E-mail : cabinetcifijur@gmail.com	Non retenu
20	00 mission	9ème EXO	GTL INTERNATIONAL Sarl 10 BP 13 731 Ouagadougou 10 Tel. (+226) 25 45 87 60/ 25 47 60 19 E-mail : gtl@fasonet.bf	Non retenu
21	00 mission	9ème EXO	DELOITTE 01 BP 224 ABIDJAN 01- Cote d'Ivoire Tel : (225) 20250250 E-mail : www.deloitte.com	Non retenu
22	00 mission	9ème EXO	Grant Thornton (ALGERIE) 01 Ahmed El Affer Street, Lot Zedek Ben Aknoun, Algiers 16 311. Algeria E-mail : contact@dz.gt.com	Non retenu
Conclusion Bureaux d'études retenus	1. YZAS BAKER TILLY (Côte d'Ivoire) 2. Groupement SEC DIARRA MALI/SEC DIARRA BURKINA (Burkina Faso) 3. Cabinet Africain de Gestion Informatique et Comptable (CGIC-Afrique) (Burkina Faso) 4. GROUPEMENT DEMS ASSOCIATES et CABINET KMC (Burkina Faso) 5. Grant Thornton (Sénégal) 6. GROUPEMENT MOIHE AUDIT ET CONSEIL/GMS/E2AC (Côte d'Ivoire) 7. Cabinet Fiducial Expertise AK (Burkina Faso) 8. ACECA International Sarl (Burkina Faso)			

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

Demande de prix a ordre de commande N°2017-013/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP pour l'entretien, le nettoyage des locaux au profit du CHUP-CDG - Publication de l'avis dans le quotidien des marchés publics : N°2205 du 14/12/2017- Date de dépouillement : 22 décembre 2017 ; Nombre de plis reçu : un (01) pli - Financement : Budget du CHUP-CDG, gestion 2018.

Soumissionnaires	**Montant lu (FCFA HTVA)**	**Montant corrigé (FCFA HTVA)**	**Observations**
NEAT & CEAN	Mini : 2 042 000 Max : 24 504 000	Mini : 2 042 000 Max : 24 504 000	Conforme
Attributaire	NEAT & CLEAN pour un montant minimum deux millions quarante-deux mille (2 042 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de vingt-quatre millions cinq cent quatre mille (24 504 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2018 et un (1) mois pour chacun des ordres de commande.		

Demande de prix a ordre de commande N°2017-012/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP relatif au service de gardiennage et de sécurité pour l'année 2018 au profit du CHUP-CDG - Publication de l'avis dans le quotidien des marchés publics N°2201 du vendredi 08 décembre 2017 ; Date de dépouillement : lundi 18 décembre - Nombre de plis reçu : deux (02) plis - Financement : Budget du CHUP-CDG, gestion 2018

Soumissionnaires	**Montants lus FCFA TTC**		**Montants corrigés FCFA TTC**		**Observations**
	Min	**Max**	**Min**	**Max**	
SOCIETE DE SECURITE FORCE DIVINE-SARL.	3 044 205	36 530 464	2 984 515	35 814 180	Conforme : Montant corrigé après diminution du nombre de vigiles de jour qui passe de 27 vigiles à 26 vigiles. La correction entraine une variation de 1,96%
CERCLE DE SECURITE.	3 327 954	39 935 448	3 262 700	39 152 400	Conforme : Montant corrigé après diminution du nombre de vigiles de jour qui passe de 27 vigiles à 26 vigiles. La correction entraine une variation de 1,96%
Attributaire	SOCIETE DE SECURITE FORCE DIVINE-Sarl pour un montant minimum de deux millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent quinze (2 984 515) francs CFA TTC et un montant maximum de trente-cinq millions huit cent quatorze mille cent quatre-vingt (35 814 180) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2018 et un (1) mois par ordre de commande.				

Demande de prix a ordre de commande N°2017-013/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP pour l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets hospitaliers 2018 au profit du CHUP-CDG - Publication de l'avis dans le quotidien des marchés publics n°2201 du vendredi 08 décembre 2017; Date de dépouillement : lundi 18 décembre - Nombre de plis reçu : trois (03) plis - Financement : Budget du CHUP-CDG, gestion 2018.

Soumissionnaires	Montant Lu de la soumission (en F CFA)		Montant Corrigé de la soumission (en F CFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
GBI SARL	Mini : 6 702 500 Max : 9 575 000		Mini : 6 702 500 Max : 9 575 000		Conforme
ETY SARL	Mini : 12 600 000 Max : 18 000 000	Mini : 14 868 000 Max : 21 240 000	Mini : 12 600 000 Max : 18 000 000	Mini : 14 868 000 Max : 21 240 000	Conforme
Burkina propre	Mini : 16 625 000 Max : 23 750 000	Mini : 19 617 500 Max : 28 025 000	Mini : 16 625 000 Max : 23 750 000	Mini : 19 617 500 Max : 28 025 000	Conforme
Attributaire	GBI SARL au montant minimum de six millions sept cent deux mille cinq cent (6 702 500) francs CFA HTVA et maximum neuf millions cinq cent soixante-quinze mille (9 575 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2018 et un (1) mois pour chacun des ordres de commande				

MINISTERE DES MINES ET DES CARRIERES

Manifestations d'intérêt : N° 2017-006/MMC/SG/DMP du 19/10/2017 pour le recrutement d'un consultant chargé de réaliser un inventaire des pierres ornementales du Burkina Faso et une analyse de la viabilité économique du sous-secteur des carrières au Burkina - Référence de publication de l'avis : RMP n°2183 du 14 novembre 2017 - Financement : IDA accord de Don n° H 693 BF du 09/08/2011 - Date de l'ouverture des plis : 28 Novembre 2017 - Nombre de soumissionnaires : cinq (05)
Méthode de sélection : qualification du consultant

Soumissionnaires	Nationalité	Nombre de références similaires justifiées	Conclusion
Groupement BRGM/DELOITTE	Française	08	Qualifié.
Société Afrique d'Etudes et de Conseils (SAEC)	Burkinabè	00	Non qualifié : aucune expérience similaire en rapport avec la mission
Groupement 2CE consulting SARL/SPID SARL	Burkinabè	04	Qualifié.
EMB Géo Services & IT	Burkinabè	01	Non qualifié : nombre d'expérience similaire en rapport avec la mission insuffisante
Black Consulting	Burkinabé	00	Non qualifié : aucune expérience similaire en rapport avec la mission
Le Groupement BRGM/DELOITTE, classé 1er sera invité à déposer une proposition technique et financière.			

PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DU SECTEUR DES TRANSPORTS ET DE LA FACILITATION DU COMMERCE (PAMOSET-FC)/

Appel d'Offres National N° 2017 - 00017/ MTMUSR/SG/DMP du 26 juin 2017 pour acquisition de véhicules et d'ensemble articulés au profit de la DGTTM, du CBC et du CFTRA en deux (02) lots - Financement IDA. (Crédit IDA N°5859-BF) : 77% et contre partie nationale : 23%
Publication :- Revue des Marchés Publics n° 2082-2083 du 26 et 27/06/2017 - Date d'ouverture des plis : 25 juillet 2017
Nombre de plis reçus : Quatre (04) - Date de délibération :22 /11/ 2017 suivant décision de ORD - Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés (CAM) :

LOT 1

Soumissionnaires	Montant initial en F CFA		Correction opérée en plus et moins-value		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HT-HD	TTC	HT-HD	TTC	HT-HD	TTC	
SEA-B	89 800 000	145 200 001	-	-	89 800 000	145 200 001	Offre financière hors enveloppe
CFAO Motors Burkina	85 360 000	129 890 000	-	-	85 360 000	129 890 000	Offre financière hors enveloppe
Infructueux pour insuffisance budgetaire							

LOT 2

Soumissionnaires	Montant initial en F CFA		Correction opérée en plus et moins-value		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HT-HD	TTC	HT-HD	TTC	HT-HD	TTC	
MEGA-TECH SARL	173 330 000	239 929 400	-	-	173 330 000	239 929 400	Non conforme pour : - Tonnage insuffisant 03 tonnes de poids vide proposées au lieu de 07 demandés -Tonnage supportable du cric non précisé
DIACFA Automobile	259 200 000	305 856 000	-	-	259 200 000	305 856 000	Conforme
SEA-B	197 800 000	276 699 998	-	-	197 800 000	276 699 998	Conforme au DAO Non classé
CFAO Motors Burkina	406 761 776	515 752 824	-	-	406 761 776	515 752 824	Non conforme pour : Distance entre l'arrière de la cabine et l'axe de la sellette 2,3m proposés au lieu de 1,6m maximum demandé
Lot 2 : infructueux pour insuffisance technique du DAO ; (DAO non conforme aux spécifications techniques standards du matériel roulant) suivant extrait de décision n°2017-743/ARCOP/ORD du 15/11/2017							

SOCIETE NATIONALE BURKINABE DES HYDROCARBURES						
Appel d'offres accéléré n°2017-002/MCIA/SONABHY pour l'acquisition d'articles publicitaires au profit de la SONABHY, Publication: revue des marchés publics n°2182 du lundi 13/11/2017 date de dépouillement : 20/11/2017						
SOUMISSIONNAIRES	**MONTANT LU EN F CFA HT**	**MONTANT LU EN F CFA TTC**	**MONTANT CORRIGE EN F CFA HT**	**MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC**	**ECARTS**	**OBSERVATIONS**
LOT 1: fourniture de 8 000 tee-shirts adultes au profit de la SONABHY						
NIDAP IMPRIMERIE	13 400 000	15 812 000	13 400 000	15 812 000	0	Conforme
ADAM'S	28 000 000	33 040 000	28 000 000	33 040 000	0	Conforme
GALADE PRESTATION	16 800 000	19 824 000	16 800 000	19 824 000	0	Non conforme: n'a pas le chiffre d'affaires minimum requis
GIB CACIB	9 000 000	10 620 000	12 000 000	14 160 000	3 540 000 (erreur sur les quantités)	Conforme
VISION PUB		17 464 000		17 464 000	0	Non conforme: n'a pas le chiffre d'affaires minimum requis
ECGS	9 600 000	11 328 000	9 600 000	11 328 000	0	Non conforme: n'a pas le chiffre d'affaires minimum requis
ATTRIBUTAIRE	GIB CACIB pour un montant de quatorze millions cent soixante mille (14 160 000) francs CFA TTC					Délai d'exécution : 01 mois
Appel d'offres accéléré n°2017-002/MCIA/SONABHY pour l'acquisition d'articles publicitaires au profit de la SONABHY, Publication: revue des marchés publics n°2182 du lundi 13/11/2017 date de dépouillement : 20/11/2017						
SOUMISSIONNAIRES	**MONTANT LU EN F CFA HT**	**MONTANT LU EN F CFA TTC**	**MONTANT CORRIGE EN F CFA HT**	**MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC**	**ECARTS**	**OBSERVATIONS**
LOT 2: fourniture de 3 500 tee-shirt polos adultes sans manches et 1 500 tee-shirts polos enfants						
NIDAP IMPRIMERIE	12 900 000	15 222 000	12 900 000	15 222 000	0	Conforme
ADAM'S	36 750 000	43 365 000	36 750 000	43 365 000	0	Conforme
GALADE PRESTATION	13 000 000	15 340 000	13 000 000	15 340 000	0	Non conforme: n'a pas le chiffre d'affaires minimum requis
GIB CACIB	10 400 000	12 272 000	13 300 000	15 694 000	3 422 000 (erreur sur les quantités)	Conforme
VISION PUB		19 499 500		19 499 500	0	Non conforme: n'a pas le chiffre d'affaires minimum requis
ECGS	11 700 000	13 806 000	11 700 000	13 806 000	0	Non conforme: n'a pas le chiffre d'affaires minimum requis
ATTRIBUTAIRE	NIDAP IMPRIMERIE pour un montant de quinze millions deux cent vingt deux mille (15 222 000) francs CFA TTC					Délai d'exécution : 01 mois
Appel d'offres accéléré n°2017-002/MCIA/SONABHY pour l'acquisition d'articles publicitaires au profit de la SONABHY, Publication: revue des marchés publics n°2182 du lundi 13/11/2017 date de dépouillement : 20/11/2017						
SOUMISSIONNAIRES	**MONTANT LU EN F CFA HT**	**MONTANT LU EN F CFA TTC**	**MONTANT CORRIGE EN F CFA HT**	**MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC**	**ECARTS**	**OBSERVATIONS**
LOT 3: fourniture de 7 000 calendriers muraux cartonnés pelliculés, de cinq cent (500) cartes de vœux et de deux cent cinquante (250) de cartes de remerciement au profit de la SONABHY						
NIDAP IMPRIMERIE	10 700 000	12 626 000	10 700 000	12 626 000	0	Non conforme: mauvaise qualité du papier de l'échantillon des calendriers muraux
GIB CACIB	6 162 500	7 271 750	6 162 500	7 271 750	0	Non conforme: l'échantillon des calendriers muraux cartonnés est non pelliculé
IMPRI NORD	7 742 500	9 136 150	7 742 500	9 136 150	0	Non conforme: n'a pas fourni toutes les pièces administratives dans les délais (Procuration et RCCM); mauvaise qualité du papier de l'échantillon des calendriers muraux ;
VISION PUB		13 254 350		13 254 350	0	Non conforme: n'a pas le chiffre d'affaires minimum requis
SYNERGIE	6 212 500	7 330 750	6 212 500	7 330 750	0	Non conforme: n'a pas fourni la caution de soumission ni la ligne de crédit ;
MAG	10 231 000	12 072 580	10 231 000	12 072 580	0	Non conforme: n'a pas fourni toutes les pièces administratives dans les

						délais (ASF et ASC)
ECGS	8 350 000	9 853 000	8 350 000	9 853 000	0	Non conforme: n'a pas le chiffre d'affaires minimum requis
IAG	6 312 500	7 448 750	6 312 500	7 448 750	0	Non conforme: n'a pas fourni toutes les pièces administratives dans les délais (Procuration, ASF, ASC, AJT, DRTSS, RCCM, CNF); les échantillons fournis sont vierges;
ATTRIBUTAIRE	***Infructueux pour absence offre conforme***					

Appel d'offres accéléré n°2017-002/MCIA/SONABHY pour l'acquisition d'articles publicitaires au profit de la SONABHY, Publication: revue des marchés publics n°2182 du lundi 13/11/2017 date de dépouillement : 20/11/2017

SOUMISSIONNAIRES	**MONTANT LU EN F CFA HT**	**MONTANT LU EN F CFA TTC**	**MONTANT CORRIGE EN F CFA HT**	**MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC**	**ECARTS**	**OBSERVATIONS**
LOT 4: fourniture de 6 000 calendriers à feuillets et de 2 500 calendriers de poches au profit de la SONABHY						
NIDAP IMPRIMERIE	4 627 500	5 460 450	4 627 500	5 460 450	0	Conforme
GIB CACIB	7 100 000	8 378 000	7 100 000	8 378 000	0	Conforme
IMPRI NORD	5 300 000	6 254 000	5 300 000	6 254 000	0	Conforme
SYNERGIE	5 400 000	6 888 250	5 400 000	6 888 250	0	Non conforme: n'a pas fourni la caution de soumission ni la ligne de crédit ;
ECGS	9 375 000	11 062 500	9 375 000	11 062 500	0	Non conforme: n'a pas le chiffre d'affaires minimum requis
IAG	5 780 000	6 820 000	5 780 000	6 820 000	0	Non conforme: n'a pas fourni toutes les pièces administratives dans les délais (Procuration, ASF, ASC, AJT, DRTSS, RCCM, CNF); les échantillons fournis sont vierges
ATTRIBUTAIRE	NIDAP IMPRIMERIE pour un montant de cinq millions quatre cent soixante mille quatre-cent cinquante (5 460 450) francs CFA TTC avec délai d'exécution : 01 mois					

Appel d'offres accéléré n°2017-002/MCIA/SONABHY pour l'acquisition d'articles publicitaires au profit de la SONABHY, Publication: revue des marchés publics n°2182 du lundi 13/11/2017 date de dépouillement : 20/11/2017

SOUMISSIONNAIRES	**MONTANT LU EN F CFA HT**	**MONTANT LU EN F CFA TTC**	**MONTANT CORRIGE EN F CFA HT**	**MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC**	**ECARTS**	**OBSERVATIONS**
LOT 5: fourniture de 3 000 agendas de bureau, et de format 1 500 agendas de poche au profit de la SONABHY						
GIB CACIB	27 937 500	32 966 250	27 937 500	32 966 250	0	Conforme
VISION PUB		48 675 000		48 675 000	0	Non conforme: n'a pas le chiffre d'affaires minimum requis
SYNERGIE	35 400 000	41 772 000	35 400 000	41 772 000	0	Non conforme: n'a pas fourni la caution de soumission ni la ligne de crédit ;
ECGS	24 000 000	28 320 000	24 000 000	28 320 000	0	Non conforme: n'a pas le chiffre d'affaires minimum requis
ATTRIBUTAIRE	GIB CACIB pour un montant de trente deux millions neuf cent soixante six mille deux cent cinquante (32 966 250) francs CFA TTC avec un délai d'exécution : 45 jours					

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgmp.gov.bf

RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DU CENTRE-EST

DEMANDE DE PRIX A ORDRE DE COMMANDE N°2018-01/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 07/11/2017 pour PRESTATION DE SERVICE DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE DES LOCAUX DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO
PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 2202-2203 du 11 et 12/12/2017
CONVOCATION CAM N°2017-00060/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 18/12/2017 - Financement : budget CHR, gestion 2017
Nombre de plis reçus : 02 plis. Date d'ouverture des plis : 20 décembre 2017

N°	Soumissionnaires	Montants FCFA HT		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
1	S.G.PR.S	Min : 1 612 100 Max : 21 014 875	Min : 1 612 100 Max : 21 014 875	Conforme	1er
2	BETSALEEL	Min : 2 217 600 Max : 28 908 000	Min : 2 217 600 Max : 28 908 000	Conforme	2ème
Attributaire	S.G.PR.S pour un montant minimum de un million six-cent douze mille cent (1 612 100) F CFA HTVA et un montant maximum de vingt-un millions quatorze mille huit-cent soixante quinze (21 014 875) F CFA HTVA avec un délai d'exécution : année budgétaire 2018.				

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE A ORDRE DE COMMANDE N°2018- 01/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 07/11/2017 pour PRESTATION DE SERVICES DE RESTAURATION DES MALADES ET DU PERSONNEL DE GARDE AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO - PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°2202-2203 du 11 et 12/12/2017
CONVOCATION CAM N°2017-000061/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 22/12/2017 - Financement : budget CHR, gestion 2018
Nombre de plis reçus : 04 plis. Date d'ouverture des plis : 27 décembre 2017

Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Observations
	Lus	Corrigés	
CHARAMIRA	Min : 74 159 000 Max : 78 807 500	-	Non conforme : **Echantillon fourni :** Le lait : le conditionnement d'origine du lait est non-conforme (absence d'authentification de toutes les indications d'étiquetage règlementaires), emballage non-conforme **Matériels minimum exigé :** Absence de preuve de l'existence de couteau de cuisine (pas de reçu d'achat ou acte notarié) : Absence de preuve de l'existence de la machine à peser et de la tête de loup (pas de reçu d'achat ou acte notarié) **Documentation exigée :** Certificat de qualification professionnelle en hôtellerie ou équivalent du chef cuisinier fourni non-conforme (diplôme fourni : BEPC)
Restaurant la PAILLOTTE	Min : 86 809 500 Max : 92 202 500		Non conforme Echantillon demandé non-fourni
YIDIA SERVICE	Min : 75 150 500 Max : 79 745 000	Min : 80 041 500 Max : 84 922 500	Conforme Item N°3 : prise en compte du prix unitaire en lettre (lire 100 f au de 75f) Item N°11 : prise en compte du prix unitaire en lettre (lire 100 f au de 75f) Item N°12 : prise en compte du prix unitaire en lettre (lire 600f au lieu de 550f) Item N°13 : prise en compte du prix unitaire en lettre (lire 300f au lieu de 250f) Item N°14, item N°15 et item N°16 : prise en compte du prix unitaire en lettre (lire 200f au lieu de 150f) La variation totale de l'offre est de 6 ,50%.
MAGNIFIQUE SERVICE	Min : 95 827 000 Max : -		Non conforme **Documentation exigée :** Nombre d'année d'expérience d'un des cuisiniers non-conforme (demandé : 03 ans ; proposé : 02 ans et 04 mois) ; Absence d'une autorisation d'exploiter un restaurant délivrée par le ministère de la culture ,des Arts et du tourisme ou tout autre document attestant un dépôt de dossier pour l'obtention de cette autorisation. **Acte d'engagement non conforme :** Montant maximum en lettre non sens. Délai d'exécution de chaque ordre de commande non-précisé
Attributaire	YIDIA SERVICE pour un montant minimum de Quatre-vingt millions quarante-un mille cinq cent (80 041 500) F CFA HTVA soit Quatre-vingt-quatorze millions quatre-cent quarante-huit mille neuf-cent soixante-dix (94 448 970) F CFA TTC et un montant maximum de Quatre-vingt-quatre millions neuf-cent vingt-deux mille cinq-cent (84 922 500) F CFA HTVA soit Cent millions deux-cent huit mille cinq-cent cinquante (100 208 550) F CFA TTC avec un délai d'exécution : Année budgétaire 2018 et un (01) mois pour chaque ordre de commande.		

REGION DU CENTRE

APPEL D'OFFRES ACCELERE N°2018-02/CO/M/CAB/DCP pour l'entretien et nettoyage d'infrastructures de la Commune de Ouagadougou
Financement : Budget de la Commune de Ouagadougou, gestion 2018 - Publication : Revue des Marchés Publics N°2201 du 08/12/2017
Date de délibération : 26/12/ 2017

Lot 1 : Trésorerie Regionale du Centre

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montants lus publiquement En F.CFA mois	Montants corrigés En F.CFA /mois	Ecart %	Rang	Observations
01	ENTREPRISE MULTI PRESTA SARL	Conforme	298 657 HTVA 352 415 TTC	298 657 HTVA 352 415 TTC	-	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
02	GRACELAND SERVICES	Conforme	298 694 HTVA 352 459 TTC	298 694 HTVA 352 459 TTC	-	4ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
03	ETIFA	Conforme	298 655,754 HTVA 352 413,789 TTC	298 655,754 HTVA 352 413,789 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
04	ZABRE CONSULT	Conforme	298 764 HTVA 352 542 TTC	298 764 HTVA 352 542 TTC	-	5ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
05	SEN	Conforme	298 655,774 HTVA 352 413, 790 TTC	298 655,774 HTVA 352 413, 790 TTC	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
Attributaire		ETIFA pour un montant mensuel de 298 655,754 FCFA HTVA soit 352 413,789 F CFA TTC avec un délai d'exécution : Année budgétaire 2018					

Lot 2 : Maison des Savoirs (Centre multi media) 1, 2, 3 et 5

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Montants lus publiquement En F.CFA mois	Montants corrigés En F.CFA /mois	Ecart %	Rang	Observations
01	ENTREPRISE MUTLI PRESTA SARL	Conforme	216 627 HTVA 255 620 TTC	216 645 HTVA 255 642 TTC	0.0083	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : Incohérence entre montant en lettres et en chiffres au niveau des ouvertures (1939.099 en lettre et 1939.99 en chiffre)
02	AGRONOMIE-BIO	Conforme	216 626,8080 HTVA 255 619,6334 TTC	216 626,8080 HTVA 255 619,6334 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
03	ZABRE CONSULT	Conforme	216 628 HTVA 255 620 TTC	216 628 HTVA 255 620 TTC	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
04	EBECO	Conforme	232 395 HTVA 274 227 TTC	232 395 HTVA 274 227 TTC	-	4ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
Attributaire		AGRONOMIE-BIO pour un montant mensuel de 216 626,8080 FCFA HTVA soit 255 619,6334 F CFA TTC avec un délai d'exécution : Année budgétaire 2018					

Lot 3 : Direction des Archives + Médiathèque + Maison des Savoirs n°4

N°	Soumissionnaires	Conformité	Montants lus publiquement En F.CFA mois	Montants corrigés En F.CFA /mois	Ecart %	Rang	Observations
01	ENTREPRISE MULTI PRESTA SARL	Conforme	319 164 HTVA 376 613 TTC	319 164 HTVA 376 613 TTC	-	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
02	SENEF	Conforme	319 163,011 HTVA 376 612,353 TTC	319 163,011 HTVA 376 612,353 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
03	AGRONOMIE-BIO	Conforme	319 163,0206 HTVA 376 612,3643 TTC	319 163,0206 HTVA 376 612,3643 TTC	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
04	CGEBAT	Liste notariée de matériel avec des dates contradictoires : date de certification du notaire antérieure à la date d'établissement du document (Liste établit le 15 décembre 2017 et certifiée par le notaire le 15 décembre 2015)	348 103 HTVA 751 903 TTC	416 352 HTVA 491 295 TTC	-19	-	Offre rejetée pour une variation de plus de 15% : Offre technique : Liste notariée de matériel avec des dates contradictoires : date de certification du notaire antérieure à la date d'établissement du document (Liste établit le 15 décembre 2017 et certifiée par le notaire le 15 décembre 2015) Offre financière : Non facturation des rubriques n°2 et 3. Les prix unitaires les plus élevés du lot lui ont été affectés

05	GREEN SERVICE PLUS	Conforme	317 171 HTVA	317 171 HTVA	-	-	Offre écartée pour une marge bénéficiaire négative soit -1932 FCFA: Offre technique : RAS Offre financière : Erreur de calcul au niveau du détail des prix (charge patronale 37592 FCFA au lieu 35592 F CFA)
06	EBECO	Conforme	334 930 HTVA 395 217 TTC	334 930 HTVA 395 217 TTC	-	4ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
07	ENTREPRISE FASO ESPERANCE	-	261 045 HTVA	-	-	-	Non recevable Lettre de soumission non adressée à l'autorité contractante
Attributaire		SENEF pour un montant mensuel de 319 163,011 F CFA HTVA soit 376 612,353 F CFA TTC avec un délai d'exécution : Année budgétaire 2018					

Lot 4: Direction Générale des Services Techniques Municipaux) + Magasin Municipale

N°	Soumissionnaires	Conformité	Montants lus publiquement En F.CFA mois	Montants corrigés En F.CFA /mois	Ecart %	Rang	Observations
01	ETIFA	Conforme	360 177,527 HTVA 425 009, 482 TTC	360 177,527 HTVA 425 009, 482 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : conformément à la lettre de demande de rabais du N°2017-143/CO/M/DCP du 22 décembre 2017
02	FASO TOURS ET SERVICES	Conforme	387 690 HTVA 457 474 TTC	2 139 970 HTVA 2 525 165 TTC	-452	-	Offre rejetée pour une variation de plus de 15% : Erreur de report des prix unitaires du bordereau des prix sur le devis
03	SENEF	Conforme	360 177,527 HTVA 425 009,482 TTC	330 177,528 HTVA 389 609,483 TTC	-	-	Offre écartée pour une marge bénéficiaire négative (-29099,998 FCFA) après la proposition de rabais Offre technique : RAS Offre financière : Suite au rabais conformément à la lettre du N°2017-143/CO/M/DCP du 22 décembre 2017, la marge bénéficiaire de la société est devenue négative soit -29099.998 F CFA
04	CGEBAT	Liste notariée de matériel avec des dates contradictoires : date de certification du notaire antérieure à la date d'établissement du document (Liste établit le 15 décembre 2017 et certifiée par le notaire le 15 décembre 2015)	364 971 HTVA 788 338 TTC	2 104 970 HTVA 2 483 865 TTC	-476	-	Offre rejetée pour une variation de plus de 15% : Offre technique : Liste notariée de matériel avec des dates contradictoires : date de certification du notaire antérieure à la date d'établissement du document (Liste établit le 15 décembre 2017 et certifiée par le notaire le 15 décembre 2015) ; Offre financière : Non facturation des rubriques n°2 et 3. Les prix unitaires les plus élevés du lot lui ont été affectés
05	EPLF	-	420 000 HTVA 495 600 TTC	-	-	-	Non recevable pour absence de caution de soumission
ATTRIBUTAIRE		ETIFA pour un montant mensuel de 360 177,527 F CFA HTVA soit 425 009,482 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		

Lot 5: Département des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC)

N°	Soumissionnaires	Conformité	Montants lus publiquement En F.CFA mois	Montants corrigés En F.CFA /mois	Ecart %	Rang	Observations
01	CARINA BUSINESS	Conforme	136 862.65 HTVA 161 497.92 TTC	136 862.65 HTVA 161 497.92 TTC	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
02	ECONOF	Conforme	134 598,722 HTVA 158 826,492 TTC	134 598,722 HTVA 158 826,492 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		ECONOF pour un montant mensuel de 134 598,722 F CFA HTVA soit 158 826,492 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		

Lot 6: Direction de la Salubrité Publique et de l'Hygiène

N°	Soumissionnaires	Conformité	Montants lus publiquement En F.CFA mois	Montants corrigés En F.CFA /mois	Ecart %	Rang	Observations
01	BLESSINGS SARL	Conforme	155 608 HTVA 183 617 TTC	147 157,32 HTVA 173 645,64 TTC	5,43	-	Offre écartée pour une marge bénéficiaire négative soit -7709 F CFA Offre technique : RAS Offre financière : Erreur de quantité sur la superficie totale (487,36 m2 au lieu de 544,85 m2)

02	ENTREPRISE DELPHOS	Conforme	174 139 HTVA 205 484 TTC	174 139 HTVA 205 484 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		ENTREPRISE DELPHOS pour un montant mensuel de 174 139 F CFA HTVA soit 205 484 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		
Lot 7 : Direction Générale de la Police Municipale							
N°	**Soumissionnaires**	**Conformité**	**Montants lus publiquement En F.CFA mois**	**Montants corrigés En F.CFA /mois**	**Ecart %**	**Rang**	**Observations**
01	ENTREPRISE NEER YANGDA	Conforme	155 608 HTVA 183 617 TTC	6 264 359 HTVA 7 391 943 TTC	-3925	-	Offre écartée pour une variation de plus de 15% Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : Erreur de quantité au niveau de la superficie totale (487,36 m2 au lieu 37 781, 325 m2) Variation de -3925%
02	CHRISMIM TIRI SARL	Conforme	155 141 HTVA	155 141 HTVA	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
03	COGENET-B	Conforme	155 105 HTVA 183 024 TTC	155 105 HTVA 183 024 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
04	SENEF	Conforme	175 612,207 HTVA 207 222, 405 TTC	175 612,207 HTVA 207 222, 405 TTC	-	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		COGENET-B pour un montant mensuel de 155 105 F CFA HTVA soit 183 024 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		
Lot 8 : Direction des Services de Santé							
N°	**Soumissionnaires**	**Conformité**	**Montants lus publiquement En F.CFA mois**	**Montants corrigés En F.CFA /mois**	**Ecart %**	**Rang**	**Observations**
01	ENTREPRISE MULTI PRESTA SARL	Conforme	196 120 HTVA 231 422 TTC	196 120 HTVA 231 422 TTC	-	4ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
02	EKA SERVICE	Conforme	196 119,465 HTVA 231 420,969 TTC	196 119,465 HTVA 231 420,969 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
03	ENTREPRISE NEER YANGD	Conforme	196 787 HTVA 232 209 TTC	356 106 HTVA 420 205 TTC	80,9	-	Offre écartée pour une variation de plus de 15% Offre technique : RAS Offre financière : Erreur de quantité au niveau de la superficie totale (133,93 m 2 au lieu de 513, 26 m2) Variation de 80,9%
04	CARINA BUSINESS	Conforme	201 892.30 HTVA 238 232.91 TTC	201 892.30 HTVA 238 232.91 TTC	-	6ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
05	CHRISMIM TIRI SARL	Conforme	196 128 HTVA	196 128 HTVA	-	5ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
06	CEN	Conforme	196 119,48 HTVA	196 119,48 HTVA	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
07	EDEEN SERVICES	Conforme	196 119,60 HTVA 231 421,13 TTC	196 119,60 HTVA 231 421,13 TTC	-	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		EKA SERVICE pour montant mensuel de 196 119,465 F CFA HTVA soit 231 420,969 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		
Lot 9 : Direction de la Population et de l'Etat Civil + Direction de la Jeunesse, des Associations et des Initiatives Citoyennes							
N°	**Soumissionnaires**	**Conformité**	**Montants lus publiquement En F.CFA mois**	**Montants corrigés En F.CFA /mois**	**Ecart %**	**Rang**	**Observations**
01	ETIFA	Conforme	196119,465 HTVA 231 420,969 TTC	196119,465 HTVA 231 420,969 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		ETIFA pour un montant mensuel de 196 119,465 F CFA HTVA soit 231 420,969 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		
Lot 10 : Département de la Communication et des Relations Publiques + Radio Municipale de Ouagadougou (RMO) + Bureau Régional du Centre de l'AMBF + Bâtiments annexes							
N°	**Soumissionnaires**	**Conformité**	**Montants lus publiquement En F.CFA mois**	**Montants corrigés En F.CFA /mois**	**Ecart %**	**Rang**	**Observations**
01	EKA SERVICE	Conforme	175 612,207 HTVA 207 222,404 TTC	175 612,207 HTVA 207 222,404 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS

02	ZABRE CONSULT	Conforme	175 743 HTVA 207 377 TTC	175 743 HTVA 207 377 TTC	-	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
03	EDEEN SERVICES	Conforme	175 612,505 HTVA 207 222,755 TTC	175 612,505 HTVA 207 222,755 TTC	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		EKA SERVICE pour un montant mensuel de 175 612,207 F CFA HTVA soit 207 222,404 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		

Lot 11: Direction des Sports et Loisirs + Stade municipal

N°	Soumissionnaires	Conformité	Montants lus publiquement En F.CFA mois	Montants corrigés En F.CFA /mois	Ecart %	Rang	Observations
01	CDSH/TOUS SERVICES	Conforme	177 635 HTVA 209 609 TTC	167 635 HTVA 197 809 TTC	5,62	-	Offre écartée pour une marge bénéficiaire négative soit -7739 FCFA Offre technique : RAS Offre financière : Erreur de calcul au point 4 Marge bénéficiaire : -7739 FCFA
02	ENTREPRISE SION	Conforme	2 161 115 HTVA 2 500 116 TTC	1 280 093 HTVA 1 510 410 TTC	40	-	Offre écartée pour une variation de plus de 15% Offre technique : RAS Offre financière : Erreur de report des prix du bordereau des prix unitaires au devis Variation de -40%
03	CEN	Conforme	175 613,25 HTVA	175 613,25 HTVA	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
04	AGRONOMIE-BIO	Conforme	175 612,2165 HTVA 207 222,4155 TTC	175 612,2165 HTVA 207 222,4155 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
05	CGEBAT	Liste notariée de matériel avec des dates contradictoires : date de certification du notaire antérieure à la date d'établissement du document (Liste établit le 15 décembre 2017 et certifiée par le notaire le 15 décembre 2015)	208 745 HTVA 450 890 TTC	1 363 744 HTVA 1 609 218 TTC	-553	-	Offre écartée pour une variation de plus de 15% Offre technique : Liste notariée de matériel avec des dates contradictoires : date de certification du notaire antérieure à la date d'établissement du document (Liste établit le 15 décembre 2017 et certifiée par le notaire le 15 décembre 2015) Offre financière : Non facturation des rubriques n°2 et 3. Les prix unitaires les plus élevés lui ont été affectés Variation de -553%
ATTRIBUTAIRE		AGRONOMIE-BIO pour un montant mensuel de 175 612,2165 F CFA HTVA soit 207 222,4155 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		

Lot 12 : Direction des Services de l'Education + Centre municipal « Espace lecture »

N°	Soumissionnaires	Conformité	Montants lus publiquement En F.CFA mois	Montants corrigés En F.CFA /mois	Ecart %	Rang	Observations
01	ENTREPRISE MULTI PRESTA SARL	Conforme	155 105 HTVA 183 024 TTC	155 105 HTVA 183 024 TTC	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
02	ECONOF	Conforme	155 105 HTVA 183 023,90 TTC	155 105 HTVA 183 023,90 TTC	-	2ème ex	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
03	ENTREPRISE SION	Conforme	1 900 174 HTVA 2 242 205 TTC	478 348 HTVA 564 450 TTC	-70	-	Offre écartée pour une variation de plus de 15% Offre technique : RAS Offre financière : Erreur de report des prix du bordereau des prix unitaire au devis Variation de -70%
04	ZABRE CONSULT	Conforme	186 764 HTVA 220 381 TTC	186 764 HTVA 220 381 TTC	-	5ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
05	SEN	Conforme	155 104,948 HTVA 198 023, 840 TTC	155 104,948 HTVA 198 023, 840 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
06	ENTREPRISE DELPHOS	Conforme	168 435 HTVA 198 753 TTC	168 435 HTVA 198 753 TTC	-	4ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
07	ENTREPRISE FASO ESPERANCE	-	159 695 HTVA	-	-	-	Lettre de soumission non adressée à l'autorité contractante
ATTRIBUTAIRE		SEN pour un montant mensuel de 155 104,948 F CFA HTVA soit 198 023,840 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		

Lot 13 : Immeuble de l'Administration Générale							
N°	**Soumissionnaires**	**Conformité**	**Montants lus publiquement En F.CFA mois**	**Montants corrigés En F.CFA /mois**	**Ecart %**	**Rang**	**Observations**
01	ENTREPRISE MULI PRESTA SARL	Conforme	257 642 HTVA 304 017 TTC	257 642 HTVA 304 017 TTC	-	3ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
02	EKA SERVICE	Conforme	257 641,238 HTVA 304 016,661 TTC	257 641,238 HTVA 304 016,661 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
03	ZABRE CONSULT	Conforme	257 690 HTVA 304 074 TTC	257 690 HTVA 304 074 TTC	-	4ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
04	EDEEN SERVICES	Conforme	257 641,302 HTVA 304 016,736 TTC	257 641,302 HTVA 304 016,736 TTC	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUATIRE		EKA SERVICE pour un montant mensuel de 257 641,238 F CFA HTVA soit 304 016,661 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		
Lot 14 : Département Prospective, Planification et Etudes + Direction de la commande Publique + locaux du Premier Sous Projet d'Assainissement des Quartiers Périphéeriques de Ouagadougou (SPAQPO)							
N°	**Soumissionnaires**	**Conformité**	**Montants lus publiquement En F.CFA mois**	**Montants corrigés En F.CFA /mois**	**Ecart %**	**Rang**	**Observations**
01	ETIFA	Conforme	175 612,207 HTVA 207 222,404 TTC	175 612,207 HTVA 207 222,404 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		ETIFA pour un montant mensuel de 175 612,207 F CFA HTVA soit 207 222,404 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		
Lot 15: Centre International de Formation des Acteurs Locaux (CIFAL)							
N°	**Soumissionnaires**	**Conformité**	**Montants lus publiquement En F.CFA mois**	**Montants corrigés En F.CFA /mois**	**Ecart %**	**Rang**	**Observations**
01	ENTREPRISE NEER YANGDA	Conforme	135 017 HTVA 159 320 TTC	108 841 HTVA 128 432 TTC	19,4	-	Offre écartée pour une variation de plus de 15% et pour une marge bénéficiaire négative soit -24984 FCFA Offre technique : RAS Offre financière : Erreur de quantité au niveau de la superficie totale (marge bénéficiaire -24984 F CFA) Variation de -19,4%
ET	EDEEN SERVICES	Conforme	134 598,80 HTVA 158 826,58 TTC	134 598,80 HTVA 158 826,58 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		EDEEN SERVICES pour un montant mensuel de 134 598,80 F CFA HTVA soit 158 826,58 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		
Lot 16 : Maison des Savoirs n°6 + Centre d'Information des Jeunes pour l'Emplois et la Formation (CIJEF) + Direction Générale des Services Sociaux (DGSS)							
N°	**Soumissionnaires**	**Conformité**	**Montants lus publiquement En F.CFA mois**	**Montants corrigés En F.CFA /mois**	**Ecart %**	**Rang**	**Observations**
01	ETIFA	Conforme	257 641,238 HTVA 304 016,661 TTC	257 641,238 HTVA 304 016,661 TTC	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : conformément à la lettre de demande de rabais du N°2017-143/CO/M/DCP du 22 décembre 2017
02	CDSH/TOUS SERVICES	Conforme	246 694 HTVA 291 099 TTC	236 693 HTVA 279 299TTC	4	-	Offre écartée pour une marge bénéficiaire négative soit -4575 F CFA Offre technique : RAS Offre financière : Erreur de calcul au point 4
03	CEN	Conforme	257 642,30 HTVA	257 642,30 HTVA	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
04	CGEBAT	Liste notariée de matériel avec des dates contradictoires : date de certification du notaire antérieure à la date d'établissement du document (Liste établit le 15 décembre 2017 et certifiée par le notaire le 15 décembre 2015)	258 460 HTVA 558 274 TTC	338 259 HTVA 399 146 TTC	-30	-	Non Conforme : Offre technique : Liste notariée de matériel avec des dates contradictoires : date de certification du notaire antérieure à la date d'établissement du document (Liste établit le 15 décembre 2017 et certifiée par le notaire le 15 décembre 2015) Offre financière : Non facturation des rubriques n°2 et 3. Les prix unitaires les plus élevés lui ont été affectés

05	SEN	Conforme	257 641,238 HTVA 304 016,661 TTC	247 641,238 HTVA 292 216,661 TTC	-	-	Offre écartée pour une marge bénéficiaire négative (-9699,99 FCFA) après la proposition de rabais Offre technique : RAS Offre financière : Suite au rabais conformément à la lettre du N°2017-143/CO/M/DCP du 22 décembre 2017, la marge bénéficiaire de la société est devenue négative soit -9699,99 F CFA
06	ENTREPRISE FASO ESPERANCE	-	151 076 HTVA	-	-	-	Lettre de soumission non adressée à l'autorité contractante
ATTRIBUTAIRE		ETIFA pour un montant mensuel de 257 641,238 F CFA HTVA soit 304 016,661 F CFA TTC			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		
Lot 17 : Centre d'Accueil pour Entreprise (CAE) + vestiaires du CTVD							
N°	**Soumissionnaires**	**Conformité**	**Montants lus publiquement En F.CFA mois**	**Montants corrigés En F.CFA /mois**	**Ecart %**	**Rang**	**Observations**
01	BLESSINGS SARL	Conforme	176 197 HTVA 207 912,4 TTC	126 672,04 HTVA 149 473,01 TTC	28,1	-	Offre écartée pour une variation de plus de 15% et pour une marge bénéficiaire négative soit -47472 FCFA Offre technique : RAS Offre financière : RAS Erreur de quantité sur la superficie totale (520,035 m2 au lieu de 1109,619 m2)
02	ECONOF	Conforme	175 613,240 HTVA 207 223,623 TTC	175 613,240 HTVA 207 223,623 TTC	-	2ème	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
03	CEN	Conforme	175 612,22 HTVA	175 612,22 HTVA	-	1er	Conforme : Offre technique : RAS Offre financière : RAS
ATTRIBUTAIRE		CEN pour un montant mensuel de 175 612,22 F CFA HTVA			Délai d'exécution : Année budgétaire 2018		

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, ET DE L'ARTISANAT

C O M M U N I Q U E

N°_17-1194/MCIA/SG/DMP du 20 décembre 2017

La Directrice des Marchés Publics du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés dudit Ministère, porte à la connaissance des candidats à l'Appel d'Offres International N° 17/067 du 11 octobre 2017 pour l'acquisition d'équipements divers pour l'Incubateur-Pépinière et l'Hôtel d'Entreprises (IPHE et AFP- PME) dont l'avis a été publié dans la Quotidien des Marchés Publics N° 2192 du lundi 27 novembre 2017 que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le vendredi 05 janvier 2018 à 9 heures est reportée au mercredi 31 janvier 2018 à 9 heures.

Les autres aspects restent inchangés.

Elle s'excuse du désagrément que ce report pourrait causer.

Abibatou TOE/TONI

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgmp.gov.bf

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 16 & 17**
* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 18 à 30**

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

ECOLE NATIONALE DES REGIES FINANCIERES

Surveillance des locaux et de la cour de l'ENAREF

Avis de demande de prix
n°2018-002/MINEFID/SG/ENAREF/DG/SG/PRM

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Ecole Nationale des Régies Financières(ENAREF) Gestion 2018, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'ENAREF lance un avis de demande de prix pour la surveillance des locaux et de la cour de l'ENAREF.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

Pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

-Les prestations sont constituées en lot unique.

Le délai d'exécution est de douze(12) mois .

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix chez la Personne Responsable des Marchés (PRM) sise au premier étage, aile droite du bloc administratif R+3 porte N°104 : 03 BP 7085 Ouagadougou 03, tel : 25 50 50 00.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de l'Agence comptable de l'ENAREF.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03)) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés publics, avant le **lundi 08 janvier 2018 à 09 heures TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

L'administration se reserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Dr Nébila Amadou YARO
Officier de l'Ordre national

ECOLE NATIONALE DES REGIES FINANCIERES

Nettoyage des locaux et de la cour de l'ENAREF

Avis de demande de prix à commandes n°2018/001/MINEFID/SG/ENAREF/DG/SG/PRM

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'École Nationale des Régies Financières (ENAREF), Gestion 2018, le Directeur Général, Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'ENAREF lance un avis de demande de prix pour le nettoyage des locaux et de la cour de l'ENAREF.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension

Pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les prestations se repartissent en deux (02) lots repartis comme suit:

-lot 1 : travaux de nettoyage du bloc administratif R+3 (68 salles), toilettes comprises; du bâtiment de l'infirmerie-service social (7 salles), toilettes comprises, du bloc salle de formation-local qualité-magasin (5 bureaux), toilettes comprises; du roind-point situés à l'entrée coté ouest; de l'alentour desdits bâtiments.

-lot 2 : travaux de nettoyage de l'ex-bloc administratif (27 salles), toilettes comprises; du bloc pédagogique A (22 salles), toilletes et paillôtes comprises; du bloc pédagogique B (22 salles), toilletes et paillotes comprises; du bloc amphithéâtre-bibliothèque-salle de conférence (08 salles), toilettes comprises, toilettes externes situées aux cotés des blocs pédagogiques et de l'amphithéâtre-bibliothèque-salle de conférence, de l' alentour desdits bâtiments.

Le délai d'exécution est de : douze(12) mois.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) sise au premier étage, aile droite du bloc administratif R+3 porte N°104 :03 BP 7085 Ouagadougou 03, tel : 25 50 50 00.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix chez la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot auprès de l'Agent comptable de l'ENAREF.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA par lot devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés, avant le **mardi 09 janvier 2018 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

L'administration se reserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés
Dr Nébila Amadou YARO
Officier de l'Ordre national

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, ET DE L'ARTISANAT

C O M M U N I Q U E

N°2017_012_/MEA/SG/DMP/MOSM

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA), Président de la Commission d'Attribution des Marchés dudit ministère, porte à la connaissance des candidats aux dossiers d'appel d'offres international n° 2017- 013T/MEA/SG/DMP du 20/12/2017 **pour les travaux d'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués sur les sites de Séguéré, de Niéuéma et de Bossora au profit du Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendéni (PDIS)**, publié dans le **Quotidien des Marchés Publics n° 2214 du 27 décembre 2017** que ladite publication **est annulée**.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM

P . Evariste ZEMBA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région de la Boucle du Mouhoun

Avis de demande de manifestation d'intérêt
n° de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
n° de référence : BF-PACT-29730-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région des Cascades

Avis de demande de manifestation d'intérêt
n° de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
n°. De référence : BF-PACT-29743-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant.

En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région du Centre

Avis de demande de manifestation d'intérêt
n° de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
n°. De référence : BF-PACT-29736-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant.

En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région du Centre Est

Avis de demande de manifestation d'intérêt
n° de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
n°. De référence : BF-PACT-29749-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)
telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn**.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région du Centre Nord

Avis de demande de manifestation d'intérêt
n° de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
n°. De référence : BF-PACT-29737-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région du Centre Sud

Avis de demande de manifestation d'intérêt
n° de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
n°. De référence : BF-PACT-29747-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant.

En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région de l'Est

Avis de demande de manifestation d'intérêt
n° de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
n°. De référence : BF-PACT-29736-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant.

En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région dees Hauts Bassins

Avis de demande de manifestation d'intérêt
n° de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
n°. De référence : BF-PACT-29726-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région du Plateau Central

Avis de demande de manifestation d'intérêt
n° de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
n°. De référence : BF-PACT-29746-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)
telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région du Centre-Ouest

Avis de demande de manifestation d'intérêt
No de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
No. De référence : BF-PACT-29734-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.
Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)
telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région du Sud-Ouest

Avis de demande de manifestation d'intérêt
No de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
No. De référence : BF-PACT-29728-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)
telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région du Nord

Avis de demande de manifestation d'intérêt
o de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
No. De référence : BF-PACT-29737-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)
telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mise en œuvre de la Composante C du Programme dans la région du Sahel

Avis de demande de manifestation d'intérêt
No de Prêt/Crédit/Don : Don N° : D224-BF
No. De référence : BF-PACT-29729-CS-CQS

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour couvrir les coûts du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt.
et peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : E-mail: sore_i @yahoo.com

Le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), invite les Organisations Non gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.
Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Profonde connaissance du processus de décentralisation en général et du processus de décentralisation au Burkina Faso en particulier ;
- Expérience en sensibilisation et communication pour le changement de comportement ;
- Appui technique aux collectivités territoriales (régions, communes...) dans la mise en œuvre des différents financements dont elles ont bénéficiés ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux (élus, associations locales et populations) dans un rôle de contre-pouvoir et de contrôle sur la prise de décision –locale.

L'ONG doit faire la preuve qu'elle dispose de telles expériences.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants (ONG) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) peuvent s'associer avec d'autres Organisations Non gouvernementales (ONG) pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
NB : il ne sera attribué qu'une et une seule région par ONG.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)
telle que décrite dans le Règlement.

Les Organisations Non gouvernementales (ONG) intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98/ E-mail: sore_i @yahoo.com tous les jours ouvrés de 7h 30 à 15 h 30.

Les expressions d'intérêts en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles devront parvenir en personne au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 /Burkina Faso/Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO ou à l'adresse électronique suivante : sore_i @yahoo.com au plus tard le **vendredi 12 janvier 2018 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

SODIPRESSE
SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE
COMMERCE GENERAL

09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

Bulletin d'abonnement

Je soussigné : .....

Fonction : .....

Entreprise / Société : .....

Adresse / Téléphone : .....

Souscris pour ( ) abonnement de ( ) an à la revue des Marchés Publics

Types d'abonnement

- **Abonnement sans livraison :** ..... **50 000 F CFA** ☐
- **Abonnement avec livraison :** ..... **65 000 F CFA** ☐
- **Abonnement de soutien :** ..... **75 000 F CFA** ☐
- **Abonnement d'honneur :** ..... **100 000 F CFA** ☐

Mode de règlement : en **Espèce** ☐ ou par **Chèque** au nom de SODIPRESSE ☐

Début d'abonnement :....., ***Fin d'abonnement :***.....

Fait à ....., le...../ ...../20.....

Le Souscripteur

M'abonner à la revue des Marchés Publics,
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.

"La Revue des Marchés Publics"
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina

MARCHÉS PUBLICS
Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
BURKINA FASO

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

Marchés Publics

* Marchés de Fournitures et Services courants
* Marchés de Prestations Intellectuelles
* Marchés de Travaux

UEMOA

Sénégal

Niger

Burkina Faso

Guinée Bissau

Bénin

Côte d'Ivoire

Togo